



Vendredi 18 Mars 1887.

# L'INDÉPENDANT

ORGANE RÉPUBLICAIN

Des îles Saint-Pierre et Miquelon

## ABONNEMENT payable d'avance,

S-Pierre, un an ..... 15 francs six mois 8 francs  
Pays compris dans l'Union postale un an 18 fr. six mois 10 fr.Pour les ABONNEMENTS et les INSERTIONS,  
S'adresser, au BUREAU du JOURNAL,JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAÎSSANT LE VENDREDI

Prix du Numéro 40 centimes

## ANNONCES payables d'avance.

ANNONCES à la 4<sup>me</sup> page ..... 25 centimes  
Prix minimum d'une annonce ..... 2 fr. 50  
RÉCLAMES (la ligne ordinaire) ..... 50

Toutes communications et annonces doivent être remises, au plus tard, au bureau du Journal, le Jeudi matin à 10 heures.

Ce journal publie les annonces judiciaires légales.

## SOMMAIRE.

Lettre de M. A. Behaghel. — La Rédaction. — Dépêches télégraphiques. — La Banquise. — Chronique maritime. — Domaine colonial. — Ca et la. — Fermeture de la chasse. — Société de secours mutuels. — Acte de probité. — Tartufe récidiviste. — Mois de février. — Dernière heure. — Le Fédéré malgré lui. — Inscription maritime. — Les disparus en mer. — Choses et autres. — Mouvements du port. — Etat-civil. — Annonces.

St-Pierre, le 15 mars 1887.

Monsieur le gérant de l'Indépendant

St-Pierre.

Veuillez insérer dans le prochain n° de l'Indépendant que je me suis complètement retiré, depuis le 9 de ce mois, de la rédaction du journal.

Et recevoir mes salutations.

A. BEHAGHEL.

Sans vouloir prétendre suppléer en tous points à l'habile Rédaction qu'il perd et sur le concours de laquelle il regretterait de ne plus pouvoir compter, l'Indépendant, sous l'impulsion de sa nouvelle Rédaction, s'efforcera de se consacrer complètement à la défense des intérêts de la Colonie et de son commerce.

Il prend pour tâche de signaler au Gouvernement de la République, toujours et de plus en plus soucieux du bien-être des populations coloniales, les difficultés, les obstacles, d'où qu'ils viennent, qui pourraient mettre en échec, tant à l'extension de nos franchises libérales, qu'à la tranquillité et la possession paisible de nos labours.

La Rédaction ne s'écartera pas de la ligne de conduite qu'elle s'est tracée : celle de répudier, de toutes ses forces, les injures, les écarts de langage et les personnalités de toute nature qui peuvent finir par dégénérer en discussions acrimonieuses et de parti pris.

(La Rédaction).

## DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Les télegrammes suivants reçus de Halifax sont publiés par l'Indépendant sous la réserve qu'il n'entend nullement se rendre garant de l'exactitude des nouvelles que ces télegrammes renferment.

## SERVICE ANGLAIS

Halifax, le 12 mars 1887.

Le steamer *Newfoundland* arrivé hier, a rencontré la goélette *Ripple* allant à Burin, enclavée dans les glaces.

Les secrètes négociations entre la Russie et le Vatican sont rompues.

Les yachts *Coronet* et *Dauntless* ont commencé aujourd'hui leur course dans l'Océan, de New-York à Queenstown.

De Lesseps assure ses amis de Berlin que pas un français intelligent croit à la guerre.

La Russie offre à l'Angleterre carte blanche en Egypte, si l'Angleterre ne fait pas d'opposition aux plans de la Russie dans les Balkans.

Halifax, le 14 mars 1887.

Les actionnaires de la *Maritime Bank* et les déposants perdent beaucoup, mais les porteurs de billets seront probablement remboursés. La maison Stewarts, marchands de bois, devait à la banque, à elle seule, 600,000 dollars.

Le *Peruvian* apportant les malles d'Europe est arrivé samedi soir avec 350 immigrants. Mille immigrants sont attendus la semaine prochaine par le *Parisian*.

Un tremblement de terre s'est fait sentir de nouveau à Menton.

Halifax, le 15 mars 1887.

Le pont du chemin de fer à Rosendale, ligne de Boston-Providence s'est rompu hier. Cinq wagons remplis de voyageurs sont tombés dans un gouffre de 30 pieds de profondeur.

Plus de 30 personnes ont été tuées et plus de cent ont été blessées dont 25 mortellement. Le pont s'est entièrement écroulé sous le train.

Le gouvernement de la Dominion a décidé de célébrer le jubilé de la Reine le même jour qu'en Angleterre.

## SERVICE FRANÇAIS

Paris, le 15 mars 1887.

Le droit de cinq francs sur les céréales est voté par 338 contre 228. La commis-

sion nommée pour examiner la question des sous-préfets compte sept membres partisans de la suppression totale et quatre favorables au maintien. Tous sont hostiles au projet du cabinet portant suppression partielle.

La grève de Besseges est presque terminée.

M. de Lesseps chargé de remettre les insignes de grand-officier de la légion d'honneur à M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, a reçu de grands honneurs de la part de la population et de l'empereur. Il a été donné à cette occasion des témoignages non équivoque d'intentions pacifiques.

M. Depretis a déclaré devant la Chambre italienne que le roi refuse d'accepter la démission du ministère, l'ancien cabinet restera au pouvoir.

La seconde lecture de la loi sur le Septennat militaire a été votée par le Reichstag allemand.

Paris le 16 mars 1887.

MM. Darnelle Bernardin et Félix Martin, républicains sont élus sénateurs, le premier dans la Haute-Marne, le second dans la Saône-et-Loire.

La Chambre adopte le droit de 8 francs sur les farines avec un amendement autorisant le gouvernement à suspendre les effets de cette loi en cas de guerre ou de famine.

Neuf soldats ont été tués et plusieurs blessés dans une explosion de mélinite à l'arsenal de Belfort.

La Cour d'assises de Paris a acquitté le Directeur du journal « *La Revanche* » poursuivi pour excitation à la guerre.

M. de Lesseps a quitté Berlin après avoir reçu de grands honneurs et les assurances les plus pacifiques.

Les tentatives de conciliation faites par la Turquie ont échoué.

En Bulgarie l'hostilité devient violente entre le parti de la Russie et celui de la régence. Une crise semble imminente.

## LA BANQUISE.

Hier, à notre réveil, et comme par un coup de théâtre, St-Pierre s'est trouvé entouré de glaçons, formant une ban-

quise qui couvre la mer jusqu'à l'horizon dans l'Est.

Poussées, pendant la nuit de mardi à mercredi, par une forte brise de S. E., ces glaces avaient entièrement bloqué le barachois et la rade.

Le navire H. L. C., qui revenait de la Pointe-à-Pitre, n'a pu, malgré le bon vent et ainsi que son capitaine le pensait, d'après les bancs de glaçons qu'il avait déjà dépassés, parvenir à faire la passe du S. E. Il s'est trouvé enclavé près du petit Cap-Noir hier matin à 7 heures.

Le Progrès a essayé, mais un peu tard (à 10 heures), d'aller le prendre à sa remorque. Ce vapeur n'a réussi à franchir le barachois qu'après une heure de lutte contre les glaçons qui étaient devenus trop compacts. Ses 2 tentatives de sortie, dans l'après-midi, n'ont pas eu plus de succès.

Vers 4 heures, le capitaine Charles, voyant que son navire, avec ses 2 ancières, continuait à être entraîné par la banquise près de la basse du petit Cap-Noir où la mer déferlait avec fureur, décida, après avoir pris l'avis de son équipage, de débarquer sur les glaces et de chercher à gagner la terre avec l'aide de la chaloupe et du canot du bord. Ce dernier est heureusement arrivé à terre ce matin à 7 heures avec le capitaine, le second et 2 marins. Quant à la chaloupe devant contenir les 4 autres marins elle a été entraînée dans les glaces au large de l'Ile aux Chiens, d'où on l'a aperçue ce matin pendant une éclaircie de la brume qui est persistante depuis hier soir.

Le poste de porte-amarre au phare de Galantry, sous la direction de son vaste et énergique gardien-chef, M. Dauphin, père, avait essayé hier soir à 6 heures 1/2, de faire parvenir à ces malheureux anes ligne de va-et-vient, mais sur trois essais, qui ont résonné aux oreilles de la population, comme un glas funèbre du drame qui se passait, aucun n'a réussi. Par contre, un fils Bonneuil est parvenu avec l'aide de 2 planches à porter une ligne au canot. Nous sommes donc heureux de signaler également le dévouement

## FEUILLETON DE L'INDÉPENDANT

N° 2

LE

## NAUFRAGE DU WATERLOO

PAR JEAN ALESSON.

I

En général, le baptême d'un navire est un cas de réjouissance mêlé de mélancolie, mais celui d'un bâtiment de plaisance est une fête.

Des victuailles appétissantes et les couverts d'un déjeuner placés dans les mannes garnies de serviettes bien blanches et déposées sur le gazon étaient prêts à être servis à bord dès le premier signal. On attendait. Enfin un léger coup de sifflet retentit et le yacht paraît au tournant de la rivière.

Nous n'entreprendrons par la tâche diffi-

cile de décrire, suivant les termes techniques, cet élégant vaisseau à la coque esquilée, aux agrès fins comme ceux d'une maquette et dont le bois blond verni et les cuivreries étincelant au soleil lui donnaient l'aspect d'un jouet royal.

Sir Plough et ses amis attendaient massés sur l'embarcadère. Aussitôt que le capitaine eut salué du pavillon et fait amarrer le bâtiment, tout le monde se rendit à bord précédé du pasteur. On se groupa sur le pont, à l'arrière. Sir Plough dit tout bas à l'oreille du pasteur le nom du yacht; l'écclésiastique monta sur la passerelle, accompagné d'un desservant porteur du blé et du sel.

Tout le monde se découvrit.

Le pasteur récita les prières d'usage; jeta dans la cale le sel et le blé, et siéria intellegiblement en anglais:

— De ce jour tu te nommes Waterloo!

L'assistance acclama ce nom. Le pasteur répandit sur le pont quelques pincées de dragées, puis remit son chapeau et chacun satisfait fit de même.

En un clin d'œil les domestiques embarquèrent les mannes et dressèrent la table sur le pont; équipage et invités l'occupèrent aussitôt et le déjeuner commença gairement.

Un domestique partit dans un phaéton distribuer des dragées aux enfants du village.

II.

Si l'Anglais avait fait peindre le mot *Waterloo* sur la poupe de son navire, ce n'était pas, on le pense bien, pour aller se promener sur les côtes de la Norvège, de l'Italie ou de l'Espagne. Le premier voyage qu'il avait hâte d'effectuer avait la France pour but. Il ressentait une satisfaction profonde à l'idée de faire stationner son *Waterloo* dans les ports français. « Pendant la belle saison, se disait-il, des flâneurs noircissent les jetées de Dieppe, du Havre ou de Cherbourg, ils apercevront mon petit bâtiment, attendront son entrée dans le port, puis ne manqueront pas de regarder à l'arrière. Or, j'espérais que ce mot de *Waterloo* fera faire la grimace à plus d'un de ces

tranche-montagnes de Français.»

En effet, quatre jours après son baptême le yacht, approvisionné pour trois mois, descendait-il allègrement la Tamise, n'ayant à bord, en dehors de l'équipage, que sir Plough et son fils ainé, un beau jeune homme de seize ans, blond, aux yeux de turquoise, seul être au monde que l'opulent Anglais adorât, le seul dont la vie lui fut plus chère que la sienne.

En passant devant Greenwich et son observatoire on hissa le pavillon national, et de plus on le salua d'un coup de canon, car rien n'avait été omis, pas même le canon à l'avant, un gentil canon de dame monté sur un affût gracieux comme le lavabo de la Pompadour.

Lorsqu'on fut arrivé à l'embouchure du fleuve, le capitaine demanda sur quel point de la France on devait mettre le cap.

— Sur le Havre, et de là, par la Seine jusqu'à Paris! s'écria sir Plough d'une voix tonitruante de triomphe.

La mer était houleuse, de larges couches de nuages filaient avec rapidité sous l'ac-



ment de ce marin-pêcheur en cette circonsistance.

Au moment de mettre sous presse, nous pouvons annoncer que le vapeur *Progrès*, après 4 heures d'efforts, a enfin pu arriver près du navire H. L. C., hier soir à 5 heures, le remorquer en rade et de là dans le barachois où nous l'apercevons ce matin.

Pour ce qui est des 4 marins partis avec la chaloupe, il est malheureusement trop à craindre qu'ils sont noyés. Ce sont : le maître d'équipage, un matelot, le cuisinier (un jeune nègre) et le mousse. On dit que cette embarcation, poussée par le courant, est arrivée seule à l'île aux chiens.

Le vent étant passé à l'Ouest, les glaçons s'éloignent de la côte. La rade et le barachois sont libres.

## CHRONIQUE MARITIME

Il avait été question de certaines restrictions qu'apporterait l'Angleterre aux droits dont jouissent nos pêcheurs de Terre-Neuve.

Le gouvernement français a énergiquement protesté contre ce projet, contraire aux conventions ; notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, a été chargé de soutenir la cause et les intérêts de nos nationaux.

Son intervention n'a pas été inutile ; la Patrie annonce que le *statu quo* sera maintenu.

## Demandes de concessions de terrains.

Le sieur David, François, s'est adressé à l'administration dans le but d'obtenir, à titre gratuit, la concession d'un terrain du domaine, situé dans l'enceinte de la ville de St-Pierre, mesurant en superficie 328 mètres 50 décimètres carrés ; borné au Nord, par une rue non dénommée ; au Sud, par un terrain domanial demandé par David, Pierre ; à l'Est, par une rue non dénommée et à l'Ouest, par un terrain domanial.

Saint-Pierre, le 5 mars 1887.

Le sieur David, Pierre, s'est adressé à l'administration dans le but d'obtenir, à titre gratuit, la concession d'un terrain du domaine, situé dans l'enceinte de la ville de Saint-Pierre, mesurant en superficie 328 mètres 50 décimètres carrés ; borné au Nord, par un terrain domanial demandé par David, François ; au Sud, par le prolongement de la rue Joinville ; à l'Est, par une rue non dénommée et à l'Ouest, par un terrain domanial.

Saint-Pierre, le 5 mars 1887.

Le sieur Lemoine, Albert, s'est adressé à l'administration dans le but d'obtenir, à titre gratuit, la concession d'un terrain du domaine, situé dans l'enceinte de la ville de Saint-Pierre, mesurant en superficie 299 mètres carrés ; borné au Nord,

par la rue Gervais ; au Sud, par un terrain domanial le séparant de la concession Voisin ; à l'Est, par la rue de l'Espérance et à l'Ouest, par un terrain, domanial.

Saint-Pierre, le 12 mars 1887.

Le sieur Coste, Théodore, habitant de la colonie, s'est adressé à l'administration dans le but d'obtenir, à titre gratuit, la concession d'un terrain du domaine, situé dans l'enceinte de la ville de Saint-Pierre, mesurant en superficie 261 mètres 48 décimètres carrés ; borné au Nord, par une rue non dénommée ; au Sud, par la concession Leroux, Louis ; à l'Est, par la rue des Miquelonais et à l'Ouest, par un terrain domanial.

Saint-Pierre, le 12 mars 1887.

Les personnes qui se croiraient fondées à réclamer contre ces demandes, devront le faire dans le délai d'un mois, à partir de la date que porte chaque avis.

## ÇA ET LA

C'en est fini, Dieu merci, de tout le bruit qui s'est fait autour de l'élection du Délégué au Conseil Supérieur des Colonies. Reste à connaître le montant de la carte à payer que nous fera présenter l'Elu et tout sera oublié.

Oubliées sont déjà les histoires De L....-M...., C....-L.... Très-gentille, cette dernière : Deux Samsons voulant se prendre aux cheveux.... qu'ils ne peuvent pas se découvrir.

Comment se fait-il que l'auteur anonyme des charges, que les uns et les autres reçoivent fréquemment par la poste, n'aie pas eu l'idée de caricaturer ces messieurs?....

Mais, chut! ... ne parlons pas trop et souvenons-nous que, si nous sommes citoyens français, nous ne sommes pas en France !

La *Feuille Officielle* a décidément du bon. Sans elle, je n'aurais jamais su qu'un Conseiller municipal avait donné sa démission, ni même que ce Conseiller avait compté parmi les administrateurs de la ville.

Curieux comme feuille notre mère Eve, j'ai essayé de connaître le motif de cette démission. J'ai questionné nombre de gens réputés pour être au courant de la chronique locale : Aucun n'a pu me renseigner comme il faut. Je suis donc resté Gros-Jean comme devant, ou à peu près.

On m'a bien dit que M. le Gouverneur avait fait au Conseiller en question l'honneur de l'appeler dans son cabinet pour l'y entretenir pendant près d'une heure et que c'est à la suite de cet entretien que le dit Conseiller avait donné sa démission. Ce peut-être vrai, mais cela ne me dit pas le motif qui a fait agir l'honorable ex-conseiller municipal. Ma curiosité en est tellement éveillée que j'en n'en dors plus. Tenant beaucoup à mon repos je vous dès aujourd'hui une reconnaissance éternelle à M. le Gérant de l'*Indépendant*, s'il peut me dire le motif de la démission dont il s'agit ou, tout au moins, le rapport qu'il peut y avoir entre l'entretien d'un Conseiller municipal avec le Gouverneur et la démission de ce Conseiller.

Le capitaine proposa de jeter l'ancre et d'attendre la marée suivante, ajoutant que ce serait peut-être prudent.

*Go on! Go on!* riposta sir Plough, désireux de présenter au plus vite Waterloo au peuple qu'il exécutait tant.

Une demi-heure après, le yacht piquait de son avant les flots salés. Bien que construit pour la mer il devenait, par la légèreté de sa coque et l'insignifiance de son tonnage, la merci des vagues lourdes refoulées par l'océan. Il pirouettait violemment, se cabrait comme un cheval, son avant lancé dans le vide retombait dans un sillon d'écume pour se redresser ensuite.

Le fils de sir Plough, qui naviguait pour la première fois, était resté sur le pont, selon le conseil de son père, cramponné à un cordage, livide, grelottant et anxieux, suffoqué par le mal de mer.

La nuit vint : une nuit épaisse, aussi épaisse qu'elle peut l'être en mer. Le vent, dont la violence avait diminué avec le reflux de la marée, redoubla de force, à l'au-

be, avec le retour du flot. La mer était furieuse, des lames de cinq mètres de haut ballotaient la coquille de noix, mais la coquille de noix qui sortait du premier chantier de l'île de Wight tenait bon ; ses nombreux craquements n'effrayaient personne, on les attribuait avec raison à la fraicheur de sa construction.

Grâce donc à sa structure ainsi qu'à une habile manœuvre, le yacht était arrivé en vue des phares de la Hève en moins de dix heures.

Sir Plough, qui s'était fait attacher à la passerelle auprès du capitaine, n'avait pas dit un mot depuis son fameux *Go on!* Il cria à son fils : *The Havre, dear child!* mais le vent ayant emporté le mot, il dut crier de nouveau à tue-tête ; cette fois, son fils ayant entendu vaguement, leva la tête regarda son père et lui esquissa un sourire. A cet instant une lame balaya le pont : le jeune homme, déjà trempé par d'autres lames, reçut celle-ci sans broncher, en véritable Anglais.

La mer devenait de plus en plus mau-

vaise ; le frêle vaisseau poursuivait sa course fantastique, coupant en écharpe la crinière des vagues. Un objet noir et volumineux surgit tout à coup à la surface de l'eau, paraissant, disparaissant, sans que le ballotement permet d'en distinguer la nature. C'était une énorme épave : le tronçon d'un gros trois-mâts brisé par une tempête. On manœuvra de façon à l'éviter ; toutefois, malgré les efforts, une lame sourde lança l'épave sur le pont : elle y glissa, retomba dans la mer, après avoir rompu la roue de la barre et enlevé le timonier qu'elle avait dû tuer raide.

On se mit en devoir de ressaisir les chaînes du gouvernail, on ne réussit point ; on essaya d'attacher des amarres à l'arbre de la barre, mais en vain. Durant ces manœuvres le yacht courait vers les banes de sable de l'embouchure de la Seine. Il toucha tomba sur son tribord, l'eau s'y engouffra par la machine, aveuglant par son contact avec le charbon incandescent le mécanicien, le chauffeur et le capitaine. Le bâtimenit s'alourdit, s'enfonça de l'avant et ne

la suite des complications qui l'accompagnent trop souvent. L'état-civil de Saint-Pierre a enregistré 32 décès d'adolescents et d'enfants, du 23 décembre au 14 janvier.

Trois médecins de la marine, chargés du service sanitaire, ont à visiter jour et nuit 250 malades par le temps affreux de l'hiver-terre-neuvien. Ils sont littéralement sur les dents, mais, leur dévouement ne se lasse pas.

(*La Gironde*, 4 février).

La population sera flattée d'apprendre que le «Temps» a un correspondant à St-Pierre ; mais ne pourra-t-on pas demander à ce correspondant, que nous ne voulons pas soupçonner de mauvaise foi, de mieux se renseigner à l'avenir?

Il fait l'éloge des médecins de la Marine, mais il ne dit mot du médecin civil, ce qui semblerait indiquer que ce dernier n'a pas mérité que l'on s'occupât de lui.

Les médecins de la Marine se sont certainement montrés à la hauteur de leur mission dans l'épidémie de rougeole qui vient de nous enlever près de cent enfants et ils se sont acquis la reconnaissance des habitants. Mais si ces messieurs méritent les plus grands éloges est-ce à dire que le Médecin civil n'en a pas mérité autant ? ...

Nul n'ignore ici combien a été grand le dévouement dont a fait preuve notre unique médecin civil, le Dr Sabatié. Non seulement il a aidé de ses soins ses nombreux clients, mais il a encore aidé de sa bourse beaucoup des assistés du Bureau de bienfaisance et bien d'autres.

En adressant au Dr Sabatié les éloges et les félicitations auxquels il a droit, nos Ediles ne manqueront pas, nous en avons l'espoir, d'associer à son nom celui de Mme Sabatié qui, au cours de l'épidémie, a été, pour bien des malheureux une véritable sœur de Charité.

Le Dr Sabatié est d'autant plus méritant que, en outre de ses nombreux malades de ville, il a soigné *seul* la population de l'Ile aux Chiens, atteinte également par l'épidémie.

Disons donc que les médecins civil et militaires ont bien mérité du pays et nous ne dirons que la vérité.

Un père de famille.

## Fermerture de la chasse

Le public est informé que la chasse à la perdrix et au lapin à Langlade et Mi-quelon est close depuis le 1<sup>er</sup> mars courant.

## SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

Demain, 19 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera célébré, en l'église paroissiale de Saint-Pierre, une Messe solennelle à l'occasion du 2<sup>e</sup> anniversaire de l'institution, dans la colonie, de la société de Secours mutuels dite

laissa hors de l'eau qu'une étroite partie de l'arrière, constamment lavée, submerge par des lames.

Le naufrage s'effectua avec tant de rapidité qu'il est impossible d'en décrire les horreurs ; la chaloupe mise à flot s'étaient retournée sur les trois hommes qui s'y étaient réfugiés ; les mouvements impétueux de la mer avaient dispersé les naufragés qui, nageant avec l'énergie du désespoir, tournoyaient autour de l'arrière du yacht sans pouvoir ou l'atteindre ou s'y maintenir.

III.

O gracie du ciel ! les malheureux avaient été aperçus. Une voile bombée par le vent filait à tire d'aile vers eux. C'étaient des sauveteurs du Havre !

Le drame maritime entra dans une phase nouvelle, plus poignante encore. Rien de plus émouvant que la lutte de ces courageux sauveteurs contre l'épouvantable mer dont chaque vague anéantissait les efforts.

Un sauveteur, ayant lu sur la coque échouée le nom de Waterloo, s'écria en montrant le mot :

« Société de Saint-Joseph. »

Pendant l'office, la fanfare Saint Pierraise exécutera quelques morceaux choisis et appropriés pour cette cérémonie.

#### Acte de probité

Le 15 courant, un petit porte-monnaie en cuir noir contenant une pièce de un franc, trois petites clefs et cinq aiguilles pour machine à coudre, a été trouvé rue du Barachois, par le sieur Guégan, Yves, marin-pêcheur, qui s'est empressé de le déposer au bureau de police, où il a été réclamé le jour même par son propriétaire.

#### Tartufe récidiviste

Le tribunal correctionnel de Bellac vient de juger une assez curieuse affaire. Il y a une vingtaine de jours, la police mettait en état d'arrestation un récidiviste opiniâtre, du nom de Sirieix, qui avait la spécialité de l'escroquerie dans les pensionnats et presbytères de la contrée. Sirieix se présentait chez les prêtres avec des manières humbles et des politesses onctueuses, qui lui valaient tout de suite un accueil bienveillant. On le fêtait, on le cajolait, on se prenait pour lui d'une affection subite, et finalement on lui prêtait ou on lui donnait, pour un motif ou pour un autre, l'argent qu'il demandait. Et Sirieix, toujours bien hébergé, faisait des tournées fructueuses.

Les dépositions des témoins ont provoqué une certaine hilarité. Notons celle du directeur des frères de Bellac. « Après avoir fait visiter à Sirieix notre établissement, dit-il, je l'ai conduit à la chapelle, et là il m'a édifié par sa piété. Nous nous sommes agenouillés tous les deux, et j'ai dû me relever le premier, tant il était absorbé par sa méditation. » Le directeur des frères pouvait-il ne pas ouvrir sa bourse à un chrétien si fervent? Quelques fois, Sirieix allait directement à l'église et y faisait la conquête des prêtres qui s'y trouvaient par ses allures ultrapièuses. « Il a, dit un curé de la ville, pris rang à côté de mon confessionnal et s'est présenté à son tour au tribunal de la pénitence... Environ une heure plus tard, il s'est rendu chez moi, m'a entretenu de choses et d'autres, m'a demandé quelles étaient les messes du lendemain afin de s'approcher de la sainte table... » Tout cela pour soutirer au bon abbé la modeste somme de 4 francs.

Le tribunal a condamné Sirieix à six mois de prison et à la relégation. C'est sa dix-huitième condamnation.

#### MOIS de FÉVRIER.

Pourquoi le mois de février n'a-t-il que

vingt-huit jours et, tous les quatre ans, vingt-neuf?

Lorsque Jules-César fixa l'année civile à 365 jours, chaque mois eut le nombre de ses jours déterminé, trente ou trente-et-un, selon les mouvements de la lune. Mais pour atteindre le nombre convenu de 365, il arriva nécessairement que le dernier ne pouvait avoir que vingt-huit jours, et, à cette époque, février était le dernier mois de l'année. Lorsqu'il devint le second mois, le nombre de ses jours ne fut pas modifié.

A la fin de ce mois, les Romains avaient coutume de faire des sacrifices appelés *februales*; pour cette raison, on donna à ce mois le nom de *februario*, dont on fit, dans la suite, février, puis février.

Dans le calendrier de 1792, février portait le nom de *rentose*, mot qui rappelle les vents périodiques, très fréquents à cette époque.

Remarquons que, quoique le plus court, le mois de février aura cinq lundis en 1892, cinq mercredis en 1888 et cinq samedis en 1896. Le même fait se reproduit pour les mêmes jours tous les vingt-huit ans!

#### DERNIÈRE HEURE.

Est-il vrai que l'administration ait exprimé l'intention de nommer une nouvelle Commission pour la réception de la sirène de brume?

Nous n'osons ajouter foi à un pareil ondit qui, s'il était fondé, pourrait ouvrir le champ à toutes sortes de suppositions.

Dans tous les cas, qu'une nouvelle Commission soit substituée à l'ancienne, il est hors de doute qu'elle ne peut, pas plus que sa devancière, accepter un appareil qui, demandé comme de 1<sup>er</sup> ordre, entend beaucoup moins que l'ancienne trompette mise au rebut.

Il y a là une question de responsabilité morale à assumer à laquelle les Commissaires-experts, quels qu'ils soient, feront bien de songer.

X...

#### LE FÉDÉRÉ MALGRÉ LUI

Michel Bertin, un bras en écharpe, l'air morne, descend lentement les boulevards.

Autour de lui des figures anxieuses passent vite près des magasins fermés.

Peu de voitures, de loin en loin un fiacre à galerie, avec malles et paquets, se hâte vers une gare.

Le mouvement, cette respiration de Paris semble suspendu, et les maisons hautes, avec leurs persiennes fermées à tous les étages, paraissent singulièrement tristes sous ce ciel d'airain assombri par un orage prochain.

L'âme en détresse, le cœur serré comme ceux qui constatent tout à coup qu'ils n'ont plus rien à aimer en ce monde, Michel Bertin, le front coupé par une ride, les yeux fixés sur l'asphalte, repasse en esprit, pour la centième fois, les événements accomplis

dès quinze jours,

Il se revoit d'abord, la guerre finie, en convalescence à l'hôpital occupant en résidence ses interminables loisirs. Une balle dans l'avant-bras, reçue à l'affaire du Mans le clouait là depuis plusieurs semaines...

Durant ses premières nuits de fièvre, le cauchemar des dernières épreuves l'avait obstinément poursuivi. Il revoyait la plaine nue, les labours mouillés, les canons empêtrés jusqu'aux moyeux, et les hommes si las, le dos voûté sous le sac trop lourd, la capote maculée de boue, se trainant le long des routes effondrées.

Souvent aussi une vision plus rapide, la vision de la bataille le soulevait sur son séant haletant, la gorge sèche: encore une tuerie, encore de la bravoure perdue, des efforts stériles, des pantalons rouges semés dans les sillons, pendant que le canon tonnait, couvrant de sa voix formidable les râles et les imprécations.

Puis, la fièvre s'apaisait, les épreuves d'hier s'éloignaient dans l'ombre des vieux souvenirs, et Michel Bertin, avec l'impatience de ses vingt-cinq ans et la joie enfantine des convalescents, comptait les jours qui le séparaient de sa sortie.

Oh! sortir, revoir le soleil, les arbres, les passants, les belles filles! Vite prendre le train pour Paris, retrouver son père qu'il n'a pas embrassé depuis dix mois, quelle joie!

L'autorisation venait enfin. Paris s'ouvrait, et lui Michel, fier du devoir rempli, de la médaille promise, arrivait devant sa rue natale, la rue Beaubourg, étroite, à demi-obscur comme un chemin creux sous les saulaies de la Bretagne.

Son père un graveur sur métaux, — presque un artiste, — prévenu la veille, aurait dû l'attendre à la gare.

Bah! le brave homme se cassait un peu; son rhumatisme dans les genoux le tenait sans doute cloué à sa table de travail.

Que de choses on allait avoir à se raconter!

Voici la maison: les fenêtres étroites aux carreaux verdâtres, la porte cochère, décorée des deux côtés d'une collection de plaques et de petites enseignes, ont toujours le même aspect.

La bâtisse aux six étages est à peine plus grise, un peu penchée en avant pour chercher plus d'air.

Le cœur de Michel bat d'une façon désordonnée.

Il sourit à la concierge en bonnet défraîchi qui le regarde d'un air maussade au travers de son vitrage,

— Eh! Monsieur, où allez-vous donc?

— Parbleul! chez moi, riposte Michel d'une voix joyeuse. Assez courir les chemins. Satisfait! Mme André, vous ne me reconnaissiez donc pas?

— Ma foi, non!... Attendez! Ah! mon Dieu!

Mme André se trouble, ouvre la bouche pour dire quelque chose puis, oubliant la communication inutile ou trop difficile, grogne tout bas.

En silence, les doigts tremblants, elle tend la clef.

Tiens! s'écrie Michel, papa Berlin n'est pas là-haut? Parions qu'il me cherche à la gare, les myopes n'en font jamais d'autres... N'importe! la surprise sera la même...

Le jeune homme se lance dans l'escalier et enjambe les marches deux par deux.

La concierge se ravise et l'appelle.

Une voix rieuse lui répond du quatrième:

— Plus tard, Mme André! tantôt nous causerons...

Le cinquième enfin!

Que c'est bon d'être chez soi.

Combien de fois n'a-t-il pas songé à cette heure bénie du retour, là-bas sur la Loire pendant les mois de tâtonnements, durant les factions, la nuit, sous le ciel étoilé, au petit jour, sous la bise glaciale.

Il jette un regard attendri sur le pallier, — pallier de pauvres aux pavés ébréchés, avec des paillassons étroits levant les portes nombreuses. Dans ce coin, il jouait au cheval étant enfant; près de cette lucarne, ouverte sur un océan de toits, il a causé pour la première fois avec Blanche. Vous savez, Blanche, qui a des cheveux si légers et si blonds?

Michel mit la clef dans la serrure.

La porte résiste, puis grince en s'ouvrant. Ah! la chère petite pièce, l'humide nid de tous les siens!...

Une exclamation brève lui échappe.

Les burins, les marteaux, les ciseaux, les plaques de cuivre sont sur l'établi, et, au milieu, oubliée depuis longtemps, sans doute, une assiette à demi-remplie d'eau poussiéreuse avec une branche de buis...

La main étendue comme si quelqu'un pouvait lui répondre et lui expliquer Michel désigne cette a-siette avec effroi.

— Du buis, pourquoi?

Autour du lit, les rideaux de cretonne relevés, les draps rejetés, laissant voir une place foulée et vide, l'empreinte d'un corps... sur un guéridon boiteux deux cierges n'ont pas achevé de brûler.

Alors Michel Bertin comprend soudainement, brutallement, pourquoi son père ne l'attendait pas à la gare, pourquoi Mme André avait l'air si embarrassée, pourquoi dans le logis désert, trainait une branche de buis... Et tombant sur une chaise, ce grand garçon qui n'a pas eu peur des balles, sanglote tout haut, balbutiant comme les tous petits:

— Oh! papà! mon pauvre papà!... jamais, jamais plus!...

A quoi servent nos rêves, hélas!

La désillusion les guette et la mort les tue...

Michel Bertin n'a plus rien à faire dans sa chambre, rien non plus à Paris.

Où ira-t-il? Qui aime-t-il?

Et sa pensée retombe vers le régiment, la grande famille qui a toujours besoin de bras jeunes et de coeurs virils.

En attendant, atterré par ce coup imprévu, par habitude il est descendu dans la rue, a

— C'était bien la peine! vois donc, capitaine

— Bast! ce sont des hommes; faisons notre devoir, mes enfants.

Le canot de sauvetage rentra dans le port du Havre, salué par des milliers de vivants poussés par toute la population échelonnée sur les jetées, sur les quais et au débouché des rues.

Il ramenait sir Plough, son fils et un matelot, tous évanouis, à demi-morts.

Les sauveteurs, eux, partis cinq, rentraient quatre!

IV.

Cinq jours après le naufrage, on retrouva le cadavre du sauveteur sur les banches de Honfleur. Sir Plough fit les frais des funérailles. Toute la population maritime y assista.

A l'issue de la cérémonie, Sir Plough tint les quatre braves: il les ramena à son hôtel, où un déjeuner, commandé la veille, les attendait.

Huit couverts étaient mis; trois pour sir

Plough, son fils et son matelot, quatre pour les sauveteurs: un huitième marquait la place du mort.

Chacun des quatre sauveteurs trouva dans sa serviette un cahier de dix billets de mille francs que sir Plough avait mandés par télégraphe à son banquier.

En présence de cet argent, les quatre marins un peu froissés, s'écrièrent ensemble:

— Le déjeuner, soit nous l'acceptons, mais permettez-nous, monsieur, de refuser l'argent: le dévouement ne se paye pas.

Et ils déposèrent poliment, en cahiers, les billets de banque devant l'assiette de sir Plough.

— Toujours les mêmes, ces diables de Français! dit vivement en anglais celui-ci à son fils.

Le repas, arrosé par les meilleurs vins de France, fut aussi gai que la situation le favorisait. Ceux qui voient la mort de près et si souvent ont bien le droit de s'étourdir. Le vin échauffa les têtes: tous racontèrent jusqu'à dans les moindres détails les péripé-

ties du sauvetage. Sir Plough demanda quel était celui d'entre qui l'avait sauvé. Il était présent, mais il ne répondit rien.

— Devant le danger, monsieur, dit le plus âgé, maître François, patron du canot de sauvetage, nous sommes égaux et solidaires; nous savons bien qui de nous vous a sauvé, mais comme nous avons travaillé ensemble, celui-là ne se fera pas connaître. Souvenez-vous seulement que ceux à qui vous devez la vie, vous et votre fils, sont des sauveteurs du Havre.

— Alors, dit sir Plough, puisque vous êtes aussi délicats que braves, je ne vous parlerai plus de moi, mais de mon fils; lequel de vous l'a sauvé?

— Ah! celui-ci, nous pouvons le nommer, c'est lui. Et tous désignèrent du doigt l'assiette de l'absent. C'est Pierre Lemardroic. Votre jeune homme, dans ses crispations, avait saisi Pierre à la gorge, il l'étouffait et le paralyssait; au moment d'aborder notre canot, Pierre à bout de force, lâcha la bouée mais non le jeune homme que l'un de nous put alors empêcher, et coucher dans la

barque. Quant à notre pauvre camarade, dans la confusion des manœuvres, il avait reçu un coup d'aviron sur la tête, qui le châmes pendant un quart d'heure sans pouvoir le trouver, alors, sûrs de sa mort, nous avons repris la route du port, afin que nous avions pu faire. Nous avons donné un homme pour trois, c'est deux de gagnés.

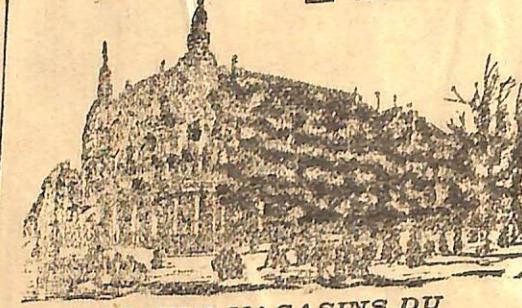
— Quel âge avait-il? dit sir Plough: avait-il des enfants, des charges?

— Quarante-deux ans, monsieur, une femme, cinq enfants, et son vieux père, un ancien pilote blessé à la mer.

— Bravo! fit sir Plough, vous ne m'empêchez pas...

Et s'étant levé, il déposa les billets de banque sur l'assiette de l'absent, et prenant à sa boutonnière une rose que son fils lui avait donnée, il la plaça sur les billets en disant:

A suivre.



gagné les boulevards où il marche la tête baissée.

Ses amis sont dispersés. La guerre les a pris tous; beaucoup ne reviendront jamais. Michel ne reconnaît même plus Paris.

Paris a un aspect étrange, lugubre.

Des hommes en uniformes passent le fusil renversé, des immortelles au képi. Des femmes, une exaltation fébrile dans le regard, circulent ça et là et s'installent sur les bancs pour attendre quelque chose.

Très-loin, sous le ciel couleur d'encre, un coup de canon a ébranlé le sol.

— Comment? Encore! se dit Michel qui, dans sa joie d'abord, dans son chagrin ensuite, a oublié le grand deuil de la patrie, la lutte fratricide, la guerre civile pire que l'autre, la guerre prussienne!

Les coups, maintenant, se succèdent à intervalles réguliers. Les vitres, par instant, grelottent. Les cochers cinglent leurs chevaux éreintés. Des groupes débouchent par toutes les rues. Les femmes sont en nombre. Avec des gestes véhéments elles menacent d'invisibles ennemis.

Michel s'approche pour avoir un renseignement,

— Où tire-t-on ainsi, Madame? demanda-t-il en soulevant sa casquette.

On le toise avec malveillance.

Une jeune fille, cependant, répond gentiment.

— C'est au fort de Bicêtre, citoyen, et aussi à Montrouge, je crois.

Michel sent s'accroître sa tristesse.

Quoi donc! on s'égorgue entre soi? Ceux que les prussiens ont épargné tomberont sous des balles françaises? A-t-on jamais vu des pilotes s'acharner après la barque qu'ils conduisent, et s'appliquer tous, avec une rage égale, à la faire sombrer?

Bertin s'éloigne et derrière lui des murmures éclatent.

— Pourquoi n'est-il pas aux remparts celui-là, dit une vieille femme, assez belle encore sous ses cheveux gris? Un réfractaire peut-être, un aristocrate...; il faut le surveiller!

.... Il est deux heures.

Pas un rayon de soleil ne filtre à travers les nuages livides. Le ciel ressemble à une voûte de pierre close pour jamais. Cette journée d'avril, lourde et noire, rappelle les jours les plus énervants du siège.

Un souffle chaud courbe soudain les cimes bourgeonnantes, et, du bout de l'horizon, monte une longue clameur.

C'est le vent précurseur d'un cyclone; quand, sur la mer en furie, les navires prudents, barre dessous, suivent devant l'ouragan.

Des têtes apparaissent aux fenêtres, les persiennes s'entre-baillent, les portes s'entrouvrent, les balcons se garnissent.

Distrait de son chagrin, Michel regarde avec curiosité.

La femme aux cheveux gris est près de lui. Lentement, lugubrement, le tocsin sonne dans les églises du marais.

L'appel bat sur les hauteurs de Belleville.

Des quartiers populaires, une foule, à chaque instant grossissante, descend vers la place du Château-d'Eau.

Il y a du monde sur les bancs, sur les chaises et les tables des cafés sur les rebords de la fontaine, aux fenêtres de la caserne, sur les arbres, sur les pavés et les moellons amoncelés pour construire des barricades... barricades bientôt hérissées de canons, qui barreront les boulevards Saint-Martin, Magenta, Voltaire, la rue Turbigo et la rue du Temple, c'est-à-dire toutes les larges voies conduisant à Belleville.

Une heure s'écoule.

La fourmilière humaine augmente.

Michel stationne comme les autres. D'ailleurs, avancer ou reculer n'est plus possible.

La canonnade est de plus en plus violente.

Aux Champs-Elysées, disent quelques promeneurs, le ciel est déchiré d'éclairs et l'on entend le crépitement des feux de pétoton.

Une musique puissante, aux accents mélés et sauvages éclate dans la direction de la Madeleine.

Un frisson passe sur la foule.

Enfin! enfin! les voilà!...

Plus un bruit, plus une querelle.

(à suivre)

## INSCRIPTION MARITIME

L'administration de la Marine croit devoir rappeler à MM. les armateurs et capitaines les dispositions de l'article 6 du décret du 29 mars 1852 ainsi concues:

ARTICLE 6. — Le nom et le port d'attache de tout bâtiment ou embarcation exerçant une navigation maritime seront marqués à la poupe, en lettres blanches de 8 centimètres au moins de hauteur, sur fond noir, sous peine d'une amende de 100 à 300 fr., s'il est armé au long-cours;

De 50 à 100 fr., s'il est armé au cabotage;

De 10 à 50 fr., s'il est armé à la petite pêche.

Défense est faite, sous les mêmes peines, d'effacer, altérer, couvrir ou masquer les dites marques.

Aux termes d'une circulaire ministérielle du 28 mars 1856, les embarcations annexes ne portant pas les mêmes marques que le navire auquel elles appartiennent, donnent lieu aux mêmes pénalités.

## Les disparus en mer

Jusqu'à ce jour, l'initiative du ministère de la justice n'était autorisée de plein droit, en ce qui concerne la situation des personnes disparues en mer, que lorsque le marin décédé, ou dont on n'avait pas de nouvelles était un marin de l'État.

Le règlement des successions, la morale publique, la constitution de la famille, la bonne tenue des registres de l'état-civil exigeaient cependant que l'État contribuât lui-même à fixer cette situation, aussi bien pour les marins du commerce et les passagers civils que pour le personnel de sa flotte.

Dans ce but, les ministres de la justice et de la marine viennent de se concerter pour étendre l'action publique jusqu'ici restreinte en cette intéressante matière.

Il a été convenu que le ministre de la marine saisira le garde des sceaux d'une demande à fin de déclaration de décès par les Tribunaux, toutes les fois que des personnes auront péri dans un sinistre maritime ou qu'un individu isolé sera tombé à la mer sans qu'on puisse retrouver son corps, et aussi toutes les fois qu'un navire de commerce aura cessé de faire parvenir de ses nouvelles pendant un temps assez long pour qu'il y ait certitude morale de perte corps et biens.

Les délais seront proportionnés à l'éloignement des mers où se sera produite la disparition.

Ils sont fixés à un an pour les bateaux de pêche et ceux armés au portage; à dix-huit mois pour les navires de cabotage; à deux ans pour les navires de long-cours (bassin de l'Atlantique), et à trois ans pour ceux qui s'engageront dans le Pacifique ou dans l'océan Indien.

## CHOSES ET AUTRES

Le musicien aime la musique et le lièvre aime le plein-champ.

— Au concert:  
Pourquoi donc Brichon, avez-vous la singulière manie de sortir après chaque morceau?

C'est que mon médecin m'a fortement recommandé de ne pas rester entre deux airs.

— Au bal:  
Pourquoi M. X... magistrat, ne danse-t-il pas?

C'est parce qu'il est attaché au Parquet.

On a beau aimer la danse, il n'est jamais agréable de danser devant le buffet.

Il vaut mieux rendre une visite qu'un bon déjeuner.

\* \* \*  
— Bruits qui courrent.  
On dit que MM. X... et Y... se sont rencontrés hier.... Ce ne peut être que devant le café de la paix.

\* \* \*  
— Entre amis dans la rue.  
Tu ne m'as pas informé de la naissance de ton petit garçon?  
Ma belle-mère va mourir j'irai te voir pour t'annoncer ces deux joies.

## MOUVEMENT du port de Saint-Pierre

### BÂTIMENTS DE COMMERCE.

Mars. SORTIES.

7 (Guadeloupe). Thérèse, b. f. c. Gautier, avec 150,414 kg. morue sèche chargé par MM. Riotteau et fils. F. Lebus, H. Lecharpentier, L. Laisney, A. Lemoine, Beust et fils, M<sup>e</sup> Guibert et fils.

8 (Guadeloupe) François Joseph, b. g. f. e. Kerguenou, avec 108,314 kg. morue sèche chargé par MM. Beust et fils. H. Lecharpentier, L. Laisney, F. Lebus, et E. Poirier et A. Dupont.

## ÉTAT-CIVIL de Saint-Pierre

Du 10 au 17 mars 1887.

### Naissances.

Lemarchand, Auguste-Aimable-Jean-Eugène, fils de Lemarchand, Louis-François, charpentier et de Lebrun, Aimable-Emilie, sans profession, rue de la Poudrière. — M<sup>e</sup>. Donald, Joseph-Vincent, fils de M<sup>e</sup>. Donald, Ronald, commis-négociant et de Walsh, Louisa, sans profession, rue Granchain.

### Publication de Mariage.

De Arburn, Jean-Baptiste, marin, avec demoiselle Bertiz, Joséphine-Angélique.

### Mariage

Sautet, Jacques, marchand, avec demoiselle Maillard, Ange-Marie, sans profession.

### Décès.

Baron, Joseph-Louis, âgé de 2 ans 1/2, né à St-Pierre. — Benning, Elisabeth, sans profession, âgée de 17 ans, née à Laméline (Terre-Neuve). — Girardin, Emile-Gratien, calfat, âgé de 74 ans, né à La Rochelle (Charente-Inférieure).

## Marées de la semaine

JOURS DU MOIS	JOURS DE LA SEMAINE	PLEINES MERS.		BASSES MERS.	
		matin.	soir.	matin.	soir.
19	s.	4 55	5 03	11 06	11 15
20	d.	5 49	6 19	" "	0 30
21	l.	6 34	7 06	0 45	1 47
22	m.	7 26	7 44	1 37	1 55
23	m.	8 02	8 18	2 43	2 29
24	l.	8 33	8 48	2 44	2 59
25	v.	9 03	9 48	3 44	3 29

Le gérant A. Lelandais.

## ANNONCES

### On demande une bonne.

S'adresser au bureau du journal, rue Jacques Cartier.

**A.-L. MARCH**, dentiste, retourne à Saint-Jean de Terre-Neuve, par le prochain vapeur *Curlew*.

En conséquence les personnes qui auraient besoin de ses services sont instantanément priées de venir le voir, le plus tard possible, à l'hôtel International, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Prix modérés.

Renseignements sans frais.

St-Pierre, 18 mars 1887.

## A VENDRE

Ameublement de salon et diverses glaces. — Ameublement de chambre et diverses lampes. — Secrétaire en noyer. — Peintures, etc., etc.

S'adresser à M. James, maison de M. Gorman.

RÉPARATIONS  
en tous genres.



Spécialité de  
LAMPISTERIE

## SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Quai Américain.

## TRAVAUX DE FERBLANTRIE

## TOLERIE, CUIVRERIE, ZINGUERIE

CHAUDRONNERIE, PLOMBERIE.

Nota. — J.-B. Lafitte ayant un atelier de premier ordre peut exécuter à bref délai et dans les meilleures conditions, tous les travaux qui lui seront commandés et à des prix

**TRES-MODERES.**

## L'IMPRIMERIE LELANDAIS

est en mesure d'exécuter avec célérité et dans de bonnes conditions de prix tous les travaux dont suit la nomenclature :

Travaux d'administration, Tarifs, Factures, Circulaires commerciales, Têtes de lettres, Enveloppes, Lettres de mariage et de naissance, Programmes, Catalogues, Travaux de luxe, Publications périodiques, Brochures, Lettres de décès, Cartes d'adresse et de visite, Prospectus, Affiches, Elections, etc., etc., de tous formats.

Imprimerie Lelandais.